



Déclaration préalable du SNUIPP-FSU12

CAPD du 7 décembre 2015.

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames, Messieurs,

Nous aurions pu, victimes de la tendance naturelle et bien humaine à fournir le moindre effort, vous lire la déclaration liminaire de l'année passée puisqu'il n'y a rien de bien nouveau malheureusement sur le sujet des salaires des enseignants. Craignant de vous lasser, nous avons fait quelques modifications de toilettage.

Dans le cadre de sa politique d'austérité, le gouvernement poursuit la réduction du déficit budgétaire dans le projet de budget 2016, avec 16 milliards d'économies pour 2016. Ces coupes supportées par l'État et ses agences, la Sécurité sociale et les collectivités territoriales auront des effets dévastateurs sur l'emploi, les investissements, la Fonction publique et les services publics. Elles dégraderont davantage la qualité des services rendus aux usagers, tout en renforçant les inégalités sociales et territoriales. Pourtant la France est un pays riche, et les dépenses de l'État sont autant d'investissements indispensables au bon fonctionnement de notre société. Les services publics et de la Fonction publique doivent pouvoir jouer tout leur rôle dans la relance de l'activité de notre pays, dans la lutte contre les inégalités et dans l'anticipation des mutations à venir.

Côté rémunération, ce budget est marqué par la poursuite pour la 5ème année du gel du point d'indice, la dernière augmentation remontant à juillet 2010. Cette situation n'est plus tenable. La création de l'indemnité ISAE de 400€ n'est pas une réponse, d'autant qu'un certain nombre de collègues en sont exclus et que celle-ci est bien loin des 1200€ versés à nos collègues du second degré ! Le projet de budget 2016 est en hausse par rapport à 2015. En tout état de cause, cette hausse reste insuffisante pour tripler l'ISAE comme le demande le SNUipp-FSU et en faire bénéficier tous les enseignants. D'ailleurs, en quelques semaines, près de 50 000 d'entre elles-eux ont déjà signé la pétition lancée par le SNUipp-FSU.

De plus, même si le budget pour l'enseignement primaire est en légère progression, celle-ci ne bénéficiera pas à l'enveloppe des dépenses de fonctionnement et d'intervention (formation continue, crédits

pédagogiques, frais de déplacement...) qui ont été réduits de près de la moitié depuis 2007.

Le SNUipp-FSU n'a de cesse de dénoncer le déclassement salarial et social des professeurs des écoles. On ne peut pas se contenter de dire que ce constat est « préoccupant ». L'OCDE confirme le retard salarial des enseignants français et confirme l'urgence d'une augmentation des salaires de ceux-ci. Les enseignants français travaillent plus et sont moins bien payés que leurs homologues des pays de l'OCDE avec un salaire moyen d'un professeur des écoles français de 17% inférieur à la moyenne de l'OCDE.

En outre, il serait temps que l'école cesse d'être un instrument de communication au service des politiques qui multiplie déclarations intempestives (comme sur la dictée) ou l'accablent de vidéo caricaturale et méprisante pour les enseignants et pour les élèves-victimes comme dernièrement à propos du grave sujet de la prévention contre le harcèlement. De même, l'accumulation de journées thématiques (laïcité, harcèlement,...) comme des rituels orwelliens à la big brother ne remplacera pas la mise en œuvre de moyens nécessaires pour mener des actions cohérentes au service de la réussite et du bien-être des élèves avec en premier lieu la promesse de formations des enseignants qui est loin de s'être concrétisée dans tous les départements.

C'est dans ce contexte que se tient donc aujourd'hui la CAPD des promotions.

Le SNUipp-FSU 12 a été saisi par de très nombreux collègues ces dernières semaines et son dossier électronique spécial promotion, outil créé par ses délégués du personnel au service de tous les collègues, a été largement utilisé. Dans un contexte de baisse régulière de pouvoir d'achat, l'attente d'une promotion est le seul moyen, inégalitaire, de voir progresser son salaire aujourd'hui....

Le SNUipp-FSU, fidèle à ses principes d'équité, d'égalité de traitement et de carrière, de transparence, continuera de porter ses légitimes revendications pour l'ensemble de la profession :

- nécessité de voir disparaître la note des barèmes ;
- avancement automatique pour tous au rythme le plus rapide ;
- obtention d'un corps des professeurs des à une classe comportant 11 échelons avec indice terminal à 782. Le passage à la hors classe ne concerne encore malheureusement qu'un faible pourcentage d'enseignant-e-s

Parce qu'il est temps de revaloriser les enseignants, que la confiance soit restaurée et que l'engagement professionnel des enseignants soit pleinement reconnu.